

[<< lettre précédente](#) // [abonner vos collègues](#) // [toutes les lettr'ALIRE](#)

Lettre d'information de l'ALIRE, l'association des librairies informatisées & utilisatrices de réseaux électroniques

Vendredi 27 juin 2014

Vendre les titres en impression à la demande grâce au FEL

Le FEL vous permet de savoir si un livre est imprimé à la demande ("IAD" aussi appelé "POD" : Print On Demand). Il s'agit de titres parus pour lesquels les distributeurs n'ont pas de stock et qui sont imprimés à l'unité uniquement à la commande. C'est une information importante pour les libraires car les conditions de préparation, vente ou retour de ces titres peuvent être particulières (selon les éditeurs : livraison différée ou séparée, remise différente, achat ferme etc...) .

exemples

		UN ANGE A PRIS LE TRAIN - LES IMPRESSIONS D'UN ANGE A TRAVERS LES MOTS D'UN PERE Auteur : ZAMBITO F Editeur : BOOKS ON DEMAND Distributeur : SODIS Thème : Romans Collection :		EAN : 9782810600687 Date de parution : 24/06/2008 Poids : 282 g Référence interne : BO00094 Code collection sériele :		14,00 € Disponible
---	--	--	--	---	--	------------------------------

Sur le site Dilicom : une icône indique que ce titre est imprimable à la demande - l'information est aussi présente dans la fiche détaillée.

exemple de titres : SODIS : 9782810600687, 9782810600373

INTERFORUM : 9782707157201, 9782259201490

à savoir

Si le livre imprimé à la demande n'est pas livré avec le reste de la commande, le distributeur doit utiliser dans l'Avis d'Exédition le code 68 « Livraison différée ». De plus il apparait utile d'indiquer une livraison différée via la notation de la ligne.

et vous?

Renseignez-vous auprès de votre SSII pour savoir comment cette information

apparaît dans votre logiciel de gestion de librairie.

fiche récapitulative

Téléchargez la documentation ALIRE/DILICOM sur l'Impression à la demande [pdf]

Adapter son site à la nouvelle loi sur les rabais et les frais de port sur Internet

Une nouvelle loi a été adoptée le 26 juin encadrant les achats de livres sur internet :

- Interdiction du rabais de 5% sur le prix des livres achetés en ligne
- Interdiction de la gratuité des frais de port

en savoir plus sur l'application de la loi aux sites de vente sur le site du du SLF

Adhérez à l'ALIRE !

Qu'est-ce que l'ALIRE ?

ALIRE

Association des librairies informatisées et utilisatrices de réseaux électroniques
60 rue Saint André des Arts, 75006 PARIS
01 58 46 27 98 / 06 58 68 34 61
<http://alire.asso.fr> / alire@alire.asso.fr



2019 © **ALIRE** | alire@alire.asso.fr

Cet e-mail a été envoyé à **{ \$email }** | [Se désabonner](#)

Pour être sûr de recevoir nos futurs e-mails, veuillez nous ajouter à votre liste de contacts.